

**fma.**

# PRÉVOYANCE PROTEGO +



POUR TOUT PUBLIC  
de 18 à 70 ans



## UNE PROTECTION RENFORCÉE EN CAS D'HOSPITALISATION TOUTES CAUSES.

### L'OFFRE EN SYNTHÈSE

Niveau	Niveau	Niveau	Niveau	Niveau
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
20€ / jour	40€ / jour	60€ / jour	80€ / jour	100€ / jour

Indemnités journalières au choix en cas d'hospitalisation toutes causes (maladie / accident)



### LES CONDITIONS D'ACCÈS.

Pour souscrire, il faut :

- être âgé de **18 à 70 ans**.

### LES PRESTATIONS.

Limite des prestations :

- **75 ans** pour l'adhérent.e ou son conjoint.e ;
- **18 ans** pour les enfants ou **26 ans** s'ils sont en poursuite d'études ou en alternance.

## ➤ Les garanties & services

- › **Indemnisation dès le 1<sup>er</sup> jour d'hospitalisation en cas d'accident**  
Sur une durée maximale de 1 095 jours.
- › **Indemnisation dès le 2<sup>e</sup> jour d'hospitalisation en cas de maladie**  
Sur une durée maximale de 395 jours.
- › **Tous types d'accidents couverts 24h/24**  
En vie privée et professionnelle, accident de circulation et activités sportives en amateur.
- › **Garanties valables en France et à l'international**  
Dans le monde entier dans le cadre de séjours de moins de 3 mois.
- › **Indemnisation forfaitaire totalement exonérée d'impôts**
- › **Possibilité de cumuler avec tous types de garanties**



### DOUBLEMENT INDEMNISATION

- › En cas d'accident et d'hospitalisation simultanés

### VENTE COUPLÉE

- › **Réduction** sur ce contrat avec une vente couplée **Santé + Protego Plus**

### CE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- + **Aucune classification professionnelle** exigée
- + **Aucune formalité médicale** demandée à la souscription
- + **Aucun délai d'attente** pour bénéficier des garanties, avec un séjour d'au moins 24h à l'hôpital

### LES PLUS DU CONTRAT

# - 10%

de bonus « Fidélité » sur la cotisation en cas d'ajout d'un bénéficiaire